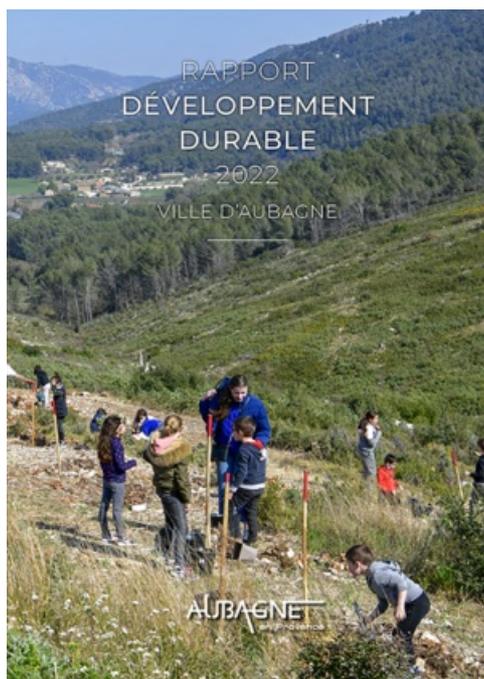


Ecologie positive

C'est un fait acquis, l'environnement est au cœur des préoccupations de tous. Mais encore faut-il agir ! À Aubagne, depuis quelques années, les initiatives en faveur de l'environnement se conjuguent au quotidien afin d'offrir aux Aubagnais un cadre de vie agréable et préservé.



Rapport de développement durable 2022 à Aubagne.

Rapport développement durable 2022

La poursuite des concertations pour un engagement fort

Par sa volonté de pérenniser les actions en cours, la Ville d'Aubagne poursuit ses engagements en faveur de la préservation de l'environnement en s'appuyant notamment sur ses services, les associations environnementales, les citoyens volontaires et ses partenaires institutionnels.

Ainsi, les sujets liés au développement durable ont été suivis, soutenus et redimensionnés.

À ce titre, les concertations initiées dès 2019, dans le cadre des « ateliers de l'écologie positive » ont été relancées et se sont tenues les 28 mars et 4 avril derniers. La première réunion a permis de reprendre contact et d'échanger activement avec les associations sur les actions souhaitées dans les années à venir. Les thématiques des prochains ateliers ont ainsi pu être dégagées.

La deuxième réunion a eu pour objet la présentation du rapport « Développement Durable » et a permis la poursuite de discussions sur les projets à venir.

Cette réflexion s'est prolongée les 28 et 29 juin 2022 sur deux thématiques issues des premières rencontres, à savoir « la protection de la nature et du patrimoine » et « l'éducation et sensibilisation à l'environnement ».



> [Télécharger le rapport développement durable 2022 de la Ville d'Aubagne](#)



Des projets ambitieux de sensibilisation de tous les publics

Suite à ces rencontres, des projets sont actuellement à l'étude comme la formation des élèves éco-délégués, la signalisation « ici commence la mer » sur les bords de l'Huveaune et à proximité des grilles d'égout, l'organisation du « Jour de la Terre », la mise en place d'ateliers à destination des élèves (hôtels à insectes, nichoirs, fleurs mellifères ou graines à papillons, composteurs), un travail sur les déchets et en particulier les mégots et le zéro plastique ou encore un label « commerce engagé ».

Des projets pour un cadre de vie encore plus agréable et apaisé

À titre d'illustration, quelques points sont extraits du présent rapport.

Le Parc Jean Moulin comme l'ensemble des espaces verts de la ville, fait l'objet d'un projet de réhabilitation. De même la végétalisation de la ville va se poursuivre y compris dans les écoles.

Des aménagements ambitieux sont attendus et permettront à terme de se réapproprier les Berges de l'Huveaune tout en luttant contre le risque inondation.

Le nouveau Règlement Local de la Publicité quant à lui, va permettre de mieux lutter contre la pollution visuelle et rendre au paysage toute sa beauté.

Autant de sujets tous plus prometteurs les uns que les autres, que la Ville souhaite voir aboutir assez prochainement, en concertation avec les acteurs locaux.